



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

Demande n° S3LP120002841

Dénomination nationale : Réseaux et télécommunications

Spécialité : Administration et sécurité des réseaux

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle, ouverte depuis 2006, forme des professionnels capables d'installer, de gérer et d'assurer la maintenance et la sécurisation des réseaux ainsi que des applicatifs associés. Tous les types de réseaux sont concernés : données, voix, mobiles. Les métiers visés sont ceux d'administrateur de réseau, de responsable d'exploitation, de technico-commercial, de responsable de la maintenance des équipements et logiciels pour les réseaux, de consultant, d'architecte de systèmes de communication et d'information. La formation, localisée à Aubière, est portée par l'Institut universitaire de technologie de Clermont-Ferrand. Elle accueille un public en alternance en contrat de professionnalisation et en formation continue.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	13
Taux de réussite	94 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	48 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 1 enquête nationale 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	89 % de 62 % à 100 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle répond à une demande professionnelle et couvre une palette de métiers qui facilite, tout comme l'inscription du public en contrats de professionnalisation, l'insertion professionnelle. Les taux d'insertion sont en effet globalement satisfaisants, l'embauche est très rapide et dans les métiers visés. On observe cependant une détérioration du taux d'insertion sur la dernière année d'enquête qui traduit un net impact de la crise économique. La formation a par ailleurs pris en compte les recommandations émises lors du dernier renouvellement. L'équipe pédagogique s'est ainsi étoffée en professionnels. Elle incorpore des enseignants-chercheurs relevant de plusieurs composantes de l'établissement. L'équipe pédagogique est bien équilibrée. La formation a renforcé ses liens avec les milieux professionnels, qui sont globalement satisfaisants (*via* le conseil de perfectionnement, les partenariats, l'alternance...), mais cela n'a pas conduit à la signature de conventions.

Sur le plan pédagogique, la formation prépare à des certifications professionnelles. S'il est fait état d'actions de rapprochement avec la licence d'informatique de l'Université Blaise Pascal ; cela est sans résultat apparent sur la composition du public puisqu'aucun étudiant issu de L2 n'a intégré la formation durant les dernières années. Enfin, la formation apparaît proche de l'autre licence professionnelle de l'université portant sur les réseaux et télécommunications : « Réseaux sans fil et sécurité des réseaux » ; ce qui brouille la lisibilité de l'offre de formation de l'établissement.

- Points forts :
  - Des liens forts avec les milieux professionnels.
  - L'insertion professionnelle satisfaisante.
  - Une formation en alternance.
  - La préparation à des certifications professionnelles.
  - Un conseil de perfectionnement fonctionnel, faisant évoluer les contenus de la formation.
  
- Points faibles :
  - L'absence d'étudiants issus de L2.
  - Une formation touchée par la crise.
  - La proximité vis-à-vis de la spécialité « Réseaux sans fil et sécurité ».

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

Il est conseillé de signer des conventions partenariales avec les milieux professionnels. Cela pourrait être intéressant, car ce serait un point fort pour l'insertion en entreprise, de renforcer le partenariat avec Cisco sur l'angle « travaux pratiques », pour faciliter la validation en cours d'année de la certification CCNA. Il conviendrait également, conformément à l'arrêté de novembre 1999, que le stage et le projet tuteuré constituent chacun une unité d'enseignement.

Il devrait également être recherché à améliorer l'efficacité et certainement, à formaliser les liens établis avec l'Université Blaise Pascal pour faciliter l'intégration des L2 dans la licence professionnelle. L'établissement pourrait accompagner cette démarche. La participation d'enseignants de l'Université Clermont-Ferrand 2 pourrait également y contribuer et permettre la mise en place de modules en cursus de licence générale dans cet établissement, préparant à l'entrée en licence professionnelle.

Enfin, il semble pertinent, comme indiqué dans le rapport de l'autre spécialité « Réseaux sans fil et sécurité », de fusionner les formations, en intégrant dans cette spécialité un second parcours, moyennant un léger accroissement de volume horaire par étudiant.